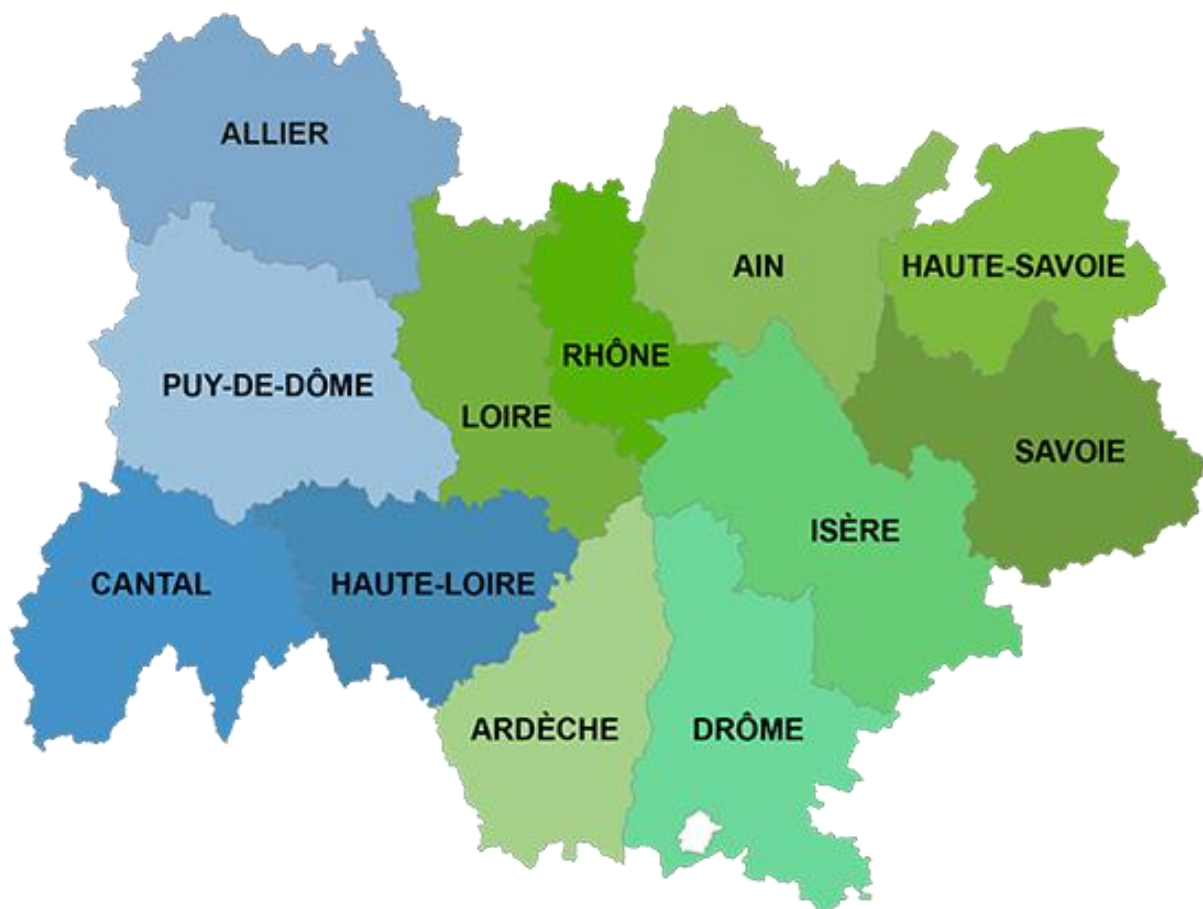


LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2021-2022

Réunion du Comité Directeur - PV n° 01

Samedi 09 Octobre 2021



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 09 Octobre 2021

Présent(s) :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER - Françoise BERTINOTTI – Sylvie CAILLET – Claudine CHARMEIL – Michèle DURIEU – Christine EPAILLY – Sandrine FAVROT – Lucille LEJCZYK – Gisèle LOTITO - Anne-Marie MAZET – Elisabeth MONIER -

Messieurs : Denis CADON – Philippe CAROUGE - Joël CLOSIER - Florestan DESMARIS - Jean-Claude DUNAND MARTIN – Christophe FRAPPE – Olivier HIRTZIG - Thierry LEFAURE - Simon PAGIN – Patrick PALUSZAK – Paul RAGINEL – Laurent ROBIN – Laurent SCLAFERT - Maxime USCLAT – Dominique VIARD.

Excusé(e)s : Pierre-Alexandre ARNOUX – Jacky BENEVENT - Véronique BONNET – Éric CHAKABE – Yaël DUDO – Jean-François JACQUIER – Janel LONGFELLOW

Absent(e)s : Charlotte AMIOT – Oussama BOUHADIDA – Marie-Christine GAIDIOZ - Pierre-Jean PONTVIANNE – Nicolas ROQUES

Assistent(s) :

Madame : Juliette PUMAIN

Messieurs : Denis BALMONT - Dominique DELCHET - Daniel PONCET -

Début de la réunion à 10 h 00.

Trésorerie

Comptabilité par le cabinet SFC

Lors du comité directeur l'ensemble des comptes Ligue et ERFAN ont été présentés par le cabinet comptable SFC. La présentation se trouve en annexe du compte rendu.

[ERFAN-Bilan 31.08.2021](#)

[ERFAN-COMPTÉ DE RESULTAT 31.08.2021](#)

[LIGUE-BILAN 31.08.2021](#)

[LIGUE-COMPTÉ DE RESULTAT 31.08.2021](#)

[LIGUE AURA DE NATATION-2020-2021-DIAPORAMA](#)

[LIGUE AURA DE NATATION 2020-2021-RAPPORT](#)

Tarifs 2022-2023 (labellisation et ristournes clubs et CD)

Jean-Luc Manaudou, présente les tarifs pour la saison 2022-2023 et précise que ces tarifs doivent être votés lors de l'assemblée Générale de la ligue le samedi 27 novembre 2021. Les membres du comité directeur proposent de conserver des tarifs identiques à la saison 2021-2022 ?

Jean-Luc Manaudou indique que le Conseil des territoires travaille sur une meilleure traçabilité de la ristourne aux départements qui à prendra en compte des objectifs de développement de certains items.

A noter que pour cette saison le versement s'est effectué comme les saisons précédentes que ce soit pour les départements et pour les clubs (2€ par licences).

Labellisation

Dominique Delchet, responsable de la commission labellisation, présente l'évolution que la commission souhaiterait apporter pour la saison prochaine.

Dans l'architecture actuelle de répartition de l'enveloppe labellisation, le calcul est adossé à plusieurs paramètres, dont le nombre de licences, qui est déjà en place avec la ristourne aux clubs. Les coûts réels liés à l'accompagnement des compétiteurs ne sont pas valorisés, avec un nombre de licences identiques, un club qui a un pourcentage de licences compétition important ne reçoit pas plus d'aide qu'un club qui a peu de licence compétition.

L'idée est toujours d'adosser le versement de la labellisation au nombre de licences pour avoir une base quantifiable qui permet d'accompagner les clubs, mais il est nécessaire de valoriser les licences compétitions. Cela ne revient pas uniquement à valoriser le différentiel de 40€ entre une licence à 10€ et une licence à 50€, mais de mieux accompagner le coût réel induit par la compétition. Nous savons tous que l'accompagnement d'un athlète de compétition important et que plus son niveau augmente, plus les dépenses supportées par le club sont élevées.

Pour cela Dominique Delchet propose que les licences compétition soient revalorisées en introduisant une pondération dans le mode de calcul qui favorise l'accompagnement de la compétition (cette pondération reste à définir au sein de la commission).

Christophe Frappe propose qu'il y ait une différence entre les compétitions départementales et nationales, les coûts étant différents.

Denis Cadon pense qu'il est bien que l'on différencie la pratique compétitive de la pratique non compétitive. Il trouve cependant dommage que les clubs ayant fait une demande de labellisation nationale, ne puissent pas prétendre à une labellisation régionale.

Jean-Luc Manaudou indique que ces deux points seront abordés par la commission labellisation.

L'introduction d'une pondération dans le calcul de la labellisation ligue AuRA qui permettra de mieux accompagner la pratique compétitive est adopté à l'unanimité.

Points commissions

Prise en charge des frais des commissions

Au début de la mandature, il a été voté que seuls les responsables de commission pouvaient prétendre à un remboursement de frais lors de réunion de commission (kilométrage + restauration).

Afin de satisfaire tout le monde, il est proposé que l'ensemble des commissions se voient attribuer un budget de restauration (10 euros par personnes), lorsque les commissions se réunissent.

Les frais de restauration, rentreront dans le budget de fonctionnement des commissions.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Natation Course

Jean-Claude Dunand Martin, responsable de la natation course, fait un point sur le début de saison.

Il précise que le programme du quatrième trimestre est organisé. Les réservations de bassins pour la saison sont pratiquement toutes faites.

En ce qui concerne les meetings nationaux à partir de janvier 2022, nous sommes encore en attente des directives fédérales. Cependant nous nous orientons vers une volonté fédérale de limiter le nombre de meetings nationaux labellisés.

Natation Artistique

Élisabeth Monier, responsable de la commission natation artistique, fait un point sur la discipline en ce début de saison.

Les trois territoires sont toujours présents au sein de la Ligue, deux clubs se sont créés cette saison (UJS la Mulatière, Undine Revel). Un club a fermé les portes de sa section natation artistique (AS Villefontaine). Le club la Cantalienne s'est ré-affilié pour la saison 2021-2022.

La commission note une forte baisse du nombre de licences officiels, à savoir que le nombre d'officiels est passé de 150 à 50.

Mail Gilles Sezionale

Plongeon

Sylvie Caillet, responsable de la commission plongeon, fait un point sur la discipline en ce début de saison.

Ce début de saison marque la réouverture du club d'USOL Vaugneray, qui accueille dans son équipe d'entraîneurs Mathieu ROSSET.

Cette saison, il n'y aura pas de Championnat de Ligue hiver, en revanche les 11 et 12 décembre 2021, se dérouleront les Championnats Promotionnels à la piscine de Lyon Vaise (Rhône). Cette compétition sera ouverte à des athlètes qui n'ont pas encore le niveau régional mais qui sont en devenir. Cette compétition accueillera aussi des athlètes de niveau régional, national et international, qui servira de sélection pour les championnats de France d'hiver et/ou d'été.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr

<http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>

Tél : 04.78.83.13.99

Anne Berthier, prend la parole et explique que pour l'organisation de cette compétition, la FFN à « joué sur deux tableaux » en demandant au LPC et au CNB de se positionner sur l'organisation de ces championnats. Elle déplore la façon de faire en mettant en jeu la crédibilité des clubs face à leur municipalité, et souhaiterait qu'un courrier officiel de la part de la Ligue, afin de signaler que cette façon de faire ne rend pas service aux clubs et à l'organisation de future compétition.

Point sur le CNAHN

Le CNAHN est repartie pour une nouvelle saison.

Sylvie Caillet, nous expose son inquiétude concernant la saison de Jules Bouyer à l'INSEP.

En effet, il existe un gros désengagement financier pour accompagner les plongeurs français. De plus, le souci se pose sur l'encadrement ; jusqu'à présent les athlètes étaient entraînés par Noël Porcu (directeur technique) et Frédéric Pierre (CTS) qui avaient accepté de prendre en charge l'entraînement jusqu'au Jeux Olympiques de Tokyo. La FFN, n'ayant pas pris les devants, les plongeurs ont été informés fin juin « qu'il serait bien » qu'ils aillent s'entraîner à l'étranger, n'ayant plus d'entraîneur à leur proposer.

Par la suite la FFN a recruté un entraîneur National (Alexandre Rochas), qui entraîne aussi en Grande Bretagne. L'autre solution trouvée par la FFN a été de placer l'entraîneur du CNAHN Île de France en tant que directrice des équipes de France.

Toutes ces décisions ont été prises sans que la commission plongeon à la FFN n'en soit informée, les parents des athlètes n'ont à ce jour aucun retour de leur courrier concernant la politique sportive adoptée.

Récompenses

Anaïs Jayet (Lyon Plongeon Club), juge FINA qui officie depuis de nombreuses années pour le plongeon Français a été récompensée par l'Association Française du Corps Arbitral Multisports.

Water-polo

Lucille Lejczyk, responsable de la commission water-polo, fait le point sur la discipline et le travail effectué par l'ensemble de la commission.

Il en ressort une baisse du nombre de joueurs dans la catégorie jeunes dû notamment à la mise en place du pass'sanitaire. Néanmoins, malgré cette diminution, il y a une très bonne dynamique chez les entraîneurs de cette catégorie ce qui permettra sûrement de la relancer.

Une baisse significative a été remarquée sur les engagements aux championnats de France (engagement volontaire puis qualification lors des différents tournois).

Concernant la gestion des officiels, il y aura maintenant une seule personne dédiée et une autre qui sera dédiée à la partie formations.

La commission water-polo, fait un appel à la commission formation afin de pouvoir mettre en place des formations d'entraîneur car la discipline se trouve peu à peu en pénurie d'entraîneur.

Thierry Lefaure, prend la parole pour expliquer que l'ERFAN essaie de mettre en place un MSN water-polo mais que c'est compliqué car il n'y a pas d'intervenant disponible.

Lucille Lejczyk, poursuit en demandant au comité directeur de bien vouloir se positionner sur la question suivante : permettre le double surclassement de la catégorie U15.

Les joueurs de cette catégorie se trouvent dans l'incapacité de pouvoir disputer des matchs du fait du manque de joueurs pour composer les équipes. Le surclassement est déjà autorisé par la FFN. Il est donc demandé à la Ligue de se positionner sur cette question.

Un échange s'ouvre donc sur cette question.

Simon Pagin, médecin de la Ligue, prend la parole en expliquant que le surclassement pour les U15 n'est pas accepté d'un point de vue médical. En toute logique le double surclassement ne peut pas l'être. La raison est qu'il faut que les athlètes prennent le temps de se former physiquement. À noter que le surclassement est médicalement encadré par la FFN (examen médicaux, document à fournir...).

Anne Berthier et Lucille Lejczyk, expliquent que sans le surclassement, le risque est de perdre les jeunes qui ne peuvent pas disputer de match. De plus, cette catégorie s'entraîne déjà avec les catégories supérieures dans leur propre club.

À la suite de ces échanges, **le double surclassement est adopté pour une saison à la majorité des membres du comité directeur**. Un bilan sera fait pour la suite.

Arbitrage pour les U15 (National 3)

Une discussion s'ouvre quant à la possibilité de rembourser les frais de déplacement des arbitres pour cette catégorie.

Il en ressort que les arbitres perçoivent une indemnité de déplacement pour les matches.

Jean-Luc Manaudou propose qu'une rencontre soit organisée dans les tout prochains jours à la ligue afin de faire le point sur les « règles » de fonctionnement des arbitres de WP.

Le comité directeur demande également que la commission water-polo travaille sur le budget des déplacements des officiels afin de pouvoir se positionner.

Lucille termine en félicitant Louan Karsenti du CN Aix en Savoie pour sa sélection en équipe de France jeunes 15 ans.

Natation Estivale

Olivier Hirtzig, responsable du pôle Natation Estivale, nous présente le bilan de la saison 2020-2021.

L'ensemble des compétitions se sont parfaitement bien déroulées. Une nouvelle équipe a été formée pour accompagner les sélections, avec Philippe Carouge pour responsable, accompagné de trois entraîneurs :

- Eric Chakabe (Dauphins Matheysins)
- Lucille Lauvergnat (AS Beauchastel)
- Lucas Martinez (Dauphins Eyzin-Pinet)

Deux équipes se sont déplacées à Laval pour la coupe de France. Le bilan est plus que satisfaisant, puisque c'est la première fois qu'une équipe (équipe 1) remporte tous les classements et remporte la coupe de France.

Philippe Carouge, explique que les entraîneurs devraient se réunir prochainement afin d'établir un programme pour la saison prochaine, qui sera ensuite proposé à l'ensemble de la commission Natation Estivale.

Haut Niveau

Jean-Luc Manaudou, responsable de la commission haut-niveau, prend la parole afin de présenter les modifications qui seront apportées cette saison.

Jusqu'à présent la commission haut niveau permettait aux athlètes listés (liste ministérielle et FFN), de pouvoir prétendre à une aide de la part de la commission en analysant les dossiers et en ayant une logique de potentiel de l'athlète et de l'analyse de ses perspectives.

Aujourd'hui la commission souhaite élever le niveau des athlètes tout en accompagnant la base. C'est pourquoi le budget global de la commission Haut Niveau sera partagé en 2 avec une partie pour l'accès au haut niveau et une partie pour le haut niveau.

Les athlètes listés (parution par le ministère janvier 2022) qui auront déposé un dossier bénéficieront d'un versement de 40% de la somme qui leur est attribuée (sommés à définir) et devront répondre aux critères ci-dessous pour recevoir les 60% restants. Les critères ci-dessous sont en cours de finalisation par la commission HN, mais ils devraient être comme suit.

- Catégorie Jeunes : Podium aux Championnats de France Jeunes hiver et une qualification aux championnats de France Jeunes de juillet 2022.
- Catégorie Juniors : Finaliste A ou podium aux championnats de France Juniors de mai 2022.
- Catégorie Elite : Finaliste A ou podium aux championnats de France Elite d'avril 2022.
- Les qualifications aux épreuves internationales seront accompagnées par une enveloppe dédiée.

Ces modifications ne concernent que la natation course, la commission doit encore travailler sur les autres disciplines.

Maîtres

Dominique Viard, responsable de la commission Maître, fait un point sur la discipline en ce début de saison. Les demandes de bassins ont été faites, à ce jour, il n'y a pas de retour de la part des collectivités.

Programme de cette saison natation course et eau Libre :

- Trois Championnats et un Interclubs en natation course
- Un championnat eau libre Maîtres qui se déroulera le 14 juillet 2022 au lac de Paladru. La commission souhaiterait mettre en place une coupe AuRA Eau Libre, sur trois étapes.

Programme natation artistique :

Une collaboration s'est mise en place avec la commission natation artistique de la ligue. Un championnat Ligue AuRA Maître natation artistique se déroulera à Bourg en Bresse le dimanche 22 mai 2022.

Le programme de water-polo n'est pas encore établi, les deux commissions doivent y travailler.

Eau Libre

Denis Balmont, responsable de la commission eau libre, explique que la commission fédérale d'eau libre devrait se réunir fin novembre afin d'établir un programme pour la saison 2022.

La ligue AuRA, devrait pouvoir faire huit étapes d'eau libre.

Une formation d'officiels aura lieu courant du mois de mars.

Ressources Humaines et Administratif

Point Ressources Humaines

Sylvie Caillet en charge des Ressources Humaines, explique que des entretiens individuels ont été fait avec Claire Rigoux et Nathalie Blin dans le cadre de l'entretien professionnel obligatoire.

Sylvie Caillet informe le comité directeur que des propositions seront adressées par mail aux membres du CD que les élus se positionnent sur l'évolution des rémunérations (en dehors de l'augmentation de la grille indiciaire), qui n'a pas été faite depuis longtemps. De plus, le travail réalisé par Claire Rigoux et Nathalie Blin justifie de réfléchir à une proposition d'évolution de leur rémunération.

Juliette Pumain, prend la parole pour souligner que c'est un réel plaisir de travailler avec Claire et Nathalie, qui sont d'un très grand professionnalisme.

Point Administratif

Olivier Hirtzig, secrétaire général de la Ligue, prend la parole afin de faire un point. A ce jour tous les dossiers sont à jour, les sessions de demande de subventions vont bientôt reprendre avec l'ensemble de l'équipe en charge des demandes de subvention.

Cette saison, des réunions vont être mises en place en direction des clubs que ce soit pour les demandes de subventions régionales que les demandes de subventions ANS. Le but étant de permettre aux clubs de monter correctement les dossiers afin d'augmenter leur potentiel de bénéficier de subventions.

A noter que la première réunion concernera le compte Asso.

Nagez Forme Santé (NFS) et Nagez Forme bien-être (NFBe)

Juliette Pumain, responsable du pôle Nagez Forme Santé et Nagez forme bien-être, fait le point sur cette activité.

L'information est donnée que suite à la décision prise lors du comité directeur du 03 juillet 2021, concernant l'aide allouée aux clubs désirant développer l'activité NFS, un flyer a été réalisé avec l'ERFAN afin de promouvoir l'activité au sein des clubs de la Ligue (flyers en Annexe).

Juliette Pumain, expose à l'ensemble des membres du comité directeur le budget prévisionnel établi concernant l'aide au développement de l'activité (budget prévisionnel en annexe).

Une nouvelle formation NFS sera mise en place au CREPS de Vichy pour la saison 2022

- Du 31 janvier au 4 février 2022
- Du 21 mars au 25 mars 2022

La certification se déroulera à la fin du mois de mai 2022.

Point regroupement référent Natation santé, qui s'est déroulé le 2 octobre 2021 à Valenciennes. Lors de ce regroupement le logiciel Gouv app a été présenté, logiciel à destination des clubs. Ce logiciel, payant (30 euros par mois) fait doublon avec celui de Swim community avec aucun module de natation intégré.

Lors de ce regroupement un tour de table a été fait quant à l'évolution de la natation santé dans les Ligues, il en ressort que la Ligue AuRA est l'une des seules à soutenir financièrement la mise en place de l'activité au sein des clubs.

À la suite de la présentation une discussion s'ouvre quant à l'aide financière allouée à l'aide au développement de la natation santé dans les clubs.

Le principe d'apporter une aide financière par la ligue est accepté à l'unanimité.

[Dépliant Natation Santé](#)

[Fiches Thématiques](#)

[Présentation Natation Santé 2020-2021](#)

[Projet aide au développement](#)

[Regroupement Référents Natation Santé](#)

[Regroupement Référents Natation Santé-1](#)

Officiels

Sandrine Favrot, responsable de la commission des officiels, fait un point sur ce début de saison.

Trois réunions vont se mettre en place dans les semaines à venir à savoir :

- Une réunion sur le collectif officiel natation course
- Une réunion sur la transversalité
- Une réunion avec l'ensemble des référents officiels des comités départementaux

La première compétition Ligue se déroulera le 5, 6 et 7 novembre 2021 à Saint-Etienne, un doodle a été envoyé pour l'inscription des officiels.

En ce qui concerne la formation continue des officiels natation course, il y aura environ 4 à 5 dates sur l'année.

En ce qui concerne les autres disciplines la commission va travailler sur toutes les actions de formation qui vont être mises en œuvre, ainsi que sur les formats de formation.

La commission travaille aussi sur les équipements des officiels un retour sera fait à l'ensemble des disciplines pour ce qui est de la quantité et des tailles.

Équipements compétitions

Christophe Frappé, responsable des équipements et de l'organisation des compétitions, indique qu'une réunion va se tenir le 21 octobre 2021 pour la natation course afin de mettre en place l'organisation des compétitions sur le quatrième trimestre.

Médical

Simon Pagin, responsable de la commission médicale fait le point sur la première réunion de la commission qui s'est déroulée le vendredi 8 octobre 2021 en présentiel.

Lors de cette réunion, la commission a commencé à travailler sur la charte du sport et des enfants. Un travail de réflexion autour de cette charte s'est mis en place, la commission donnera plus de détail après la deuxième réunion de la commission.

Subventions

La commission subvention va travailler sur les subventions régionales mais aussi vont clôturer l'achat de matériel pour laquelle la Ligue a été subventionnée.

Conseil des territoires

Une réunion sera prochainement programmée.

Point sur les locaux de Vaise

Olivier Hirtzig informe le comité directeur que les locaux du 1^{er} étage sont loués depuis la semaine dernière à une association caritative, pour un loyer de 900 €/mois. Pour pouvoir louer les locaux, la ligue a dû faire quelques travaux (évier, meuble de cuisine, cumulus de 5L dans les deux locaux). Le local du rez-de-chaussée devrait être loué dans les prochaines semaines.

Points sur les CTS et Véhicule

Olivier Hirtzig informe les membres du comité directeur que Philippe Carrier communique avec des adresses d'entraîneurs de la ligue AuRA pour proposer des formations via le CREPS de Voiron où il semble s'être positionné. Après s'être renseigné, la ligue ne peut faire aucun recours.

Véhicule

Jean-Luc Manaudou, cède à la ligue un véhicule Renault Clio de 2009, qui sera utilisé par les CTS afin qu'ils puissent couvrir l'ensemble du territoire de la ligue pour leurs différentes missions.

Récompenses Ligue et FFN

La commission récompenses s'est réunie le 17 septembre, afin de désigner les bénévoles et athlètes qui seront récompensés lors de l'assemblée générale de Ligue, qui se déroulera le 27 novembre 2021.

Dans un même temps seront récompensées les personnes nommées pour les distinctions fédérales de la saison 2019/2020, qui n'ont pas pu être récompensées lors de la dernière assemblée générale pour cause de crise sanitaire.

Demande aide financière nage en eau glacée

L'ice swimming, qui devait se dérouler la saison dernière à Samoëns est reconduite cette saison. Il est demandé au comité directeur de se positionner sur l'aide financière qui avait été accordée pour cette événement la saison dernière, afin de le renouveler sur cette saison.

L'aide financière s'élevait à 1 500 € la saison passée.

Le maintien de cette aide de 1 500€ pour la saison 2022 est accepté

Points sur les référents départementaux

Le reversement financier automatique aux départements pour l'accompagnement de leurs référents ne sera plus accompagné (75% du coût total) par la ligue. Un accompagnement pris en charge par les comité départementaux qui le souhaitent sera toujours possible en fonction des projets mis en place. Cela afin de réduire les inégalités entre les départements où des projets se mettent en place et ceux où il n'y a rien.

En contrepartie un Groupe Technique Régional (GTR) géré par la Ligue, composé de 9 coachs a été créé pour travailler sur le projet sportif de la ligue. Le GTR a travaillé sur la réunion des entraîneurs qui s'est tenue le 25 septembre 2021.

Jean-Luc Manaudou, souhaiterait que le groupe technique soit accompagné financièrement et que les personnes de ce groupe soient indemnisées à hauteur de 50€ par demi-journée.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Préparation Assemblée générale Ligue du 27 Novembre 2021

L'assemblée générale de la ligue se déroulera le samedi 27 novembre 2021 au Novotel de Bron. Au vu du nombre trop important de personne présente lors des assemblées générales, il était impossible de l'organiser dans les locaux de la Ligue à Chassieu.

Point Assemblée générale Fédérale - 17 et 18 juin 2022

La date de l'assemblée générale fédérale nous a été communiquée. Elle se déroulera le vendredi 17 (après-midi) et samedi 18 (matin) juin 2022 dans l'agglomération Clermontoise.

